



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-82770>

Département(s) de publication : **64, 65, 40**

Annonce n° **26-82770**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : UPPA

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 19640251500270

Ville : PAU

Code postal : 64000

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 64, 65, 40

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise/consultation/30433339?orgAcronyme=f2h>

Identifiant interne de la consultation : 2026-1491

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : HERRAN Béatrice

Adresse mail du contact : achats-publics@univ-pau.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 559407539

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Être inscrit au registre professionnel approprié
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Chiffre d'affaires minimum sur les 3 derniers exercices
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Moyens matériels et humains

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 02/10/2026 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Le présent marché a pour objet des travaux de mise en accessibilité des 5 campus de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA), pour le compte du maître d'ouvrage UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR.

Code CPV principal - Descripteur principal : 45000000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le présent marché a pour objet des travaux de mise en accessibilité des 5 campus de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA), pour le compte du maître d'ouvrage UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR. Les travaux ont pour but de mettre en conformité les bâtiments de 5 campus vis-à-vis de la réglementation PMR, ainsi que leurs abords. En application des dispositions de l'article L2112 du Code de la Commande Publique, l'exécution du marché comporte une clause sociale obligatoire d'insertion par l'activité économique

Lieu principal d'exécution du marché : Pau (64) Bayonne (64) Anglet (64) Mont de Marsan (40) Tarbes (65)

Valeur estimée (H.T.) : entre 1200000 euros et 1300000 euros

La consultation comporte des tranches : Oui

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot :** Lot 1 : Campus de Pau et de Tarbes : Le présent lot a pour objet des travaux de mise en accessibilité des campus de Pau (64000) et de Tarbes (65000) de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA). Les travaux ont pour but de mettre en conformité les bâtiments de ces 2 campus vis-à-vis de la réglementation PMR, ainsi que leurs abords.

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45000000

Estimation de la valeur hors taxes du lot : 634076 euros

Lieu d'exécution du lot : Pau (64) Tarbes (65)

- **Description du lot :** Lot 2 : Campus de Bayonne, Anglet et de Mont-de-Marsan : Le présent lot a pour objet des travaux de mise en accessibilité des campus d'Anglet (64600), de Bayonne (64100) et de Mont-de-Marsan (40000) de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA). Les travaux ont pour but de mettre en conformité les bâtiments de ces 3 campus vis-à-vis de la réglementation PMR, ainsi que leurs abords.

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45000000

Estimation de la valeur hors taxes du lot : 450660 euros

Lieu d'exécution du lot : Bayonne (64) Anglet (64) Mont-de-Marsan (40)

- **Description du lot :** Lot 3 : Ascenseurs : Le présent lot a pour objet des travaux de mise en conformité des ascenseurs des 5 campus de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA), Campus de Pau (64000), de Tarbes (65000), d'Anglet (64600), de Bayonne (64100) et de Mont-de-Marsan (40000). Les travaux ont pour but de mettre en conformité les ascenseurs de ces 5 campus vis-à-vis de la réglementation PMR.

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45313000

Estimation de la valeur hors taxes du lot : 111800 euros

Lieu d'exécution du lot : Pau (64) Tarbes (65) Anglet (64) Bayonne (64) Mont-de-Marsan (40)

- **Description du lot :** Lot 4 : Modification de paillasses de laboratoires : Le présent lot a pour objet des travaux de modification et d'installation des paillasses de laboratoires des campus de Pau (64000), d'Anglet (64600), et de Mont-de-Marsan (40000) de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA). Ces modifications ont pour but de mettre en conformité les paillasses de laboratoires de ces 3 campus vis-à-vis de la réglementation PMR.

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 39181000

Estimation de la valeur hors taxes du lot : 25700 euros

Lieu d'exécution du lot : Pau (64) Anglet (64) Mont-de-Marsan (40)

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : La visite n'est pas obligatoire, mais elle est fortement conseillée. En cas de non réalisation de la visite, les modalités techniques d'exécution de la prestation sont réputées avoir été acceptées. S'ils souhaitent réaliser la visite, les candidats s'inscrivent à l'une des visites listées dans l'article 3.1 du Règlement de Consultation. - Durée du marché voir section 1.3 du règlement de Consultation. - Informations relatives aux tranches optionnelles, variantes et prestations supplémentaires éventuelles : voir article 2.2 du Règlement de Consultation. - Critères d'attribution : voir article 6.3 du Règlement de Consultation. - Négociations : Une phase de négociation pourra être entamée à l'issue de l'examen des offres. Néanmoins, en application de l'article R.2123-5 du code de la commande publique, l'acheteur se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation. En cas de négociations, celles-ci pourront porter sur tous les éléments de l'offre mais ne devront pas modifier les caractéristiques principales du marché. A l'issue des négociations, les candidats seront invités à formaliser leur nouvelle offre. Pour plus d'informations, voir article 7 du règlement de consultation. - Absence de candidature ou d'offre : En application de l'article L. 2122-1 et de l'article R. 2122-2 du code de la commande publique l'acheteur se réserve la possibilité de recourir à une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence lorsqu'aucune candidature ou offre n'a été déposée ou lorsque seules des candidatures irrecevables ou des offres inappropriées ont été présentées. - Prestations similaires : Conformément à l'article R.2122-7 du code de la commande publique, l'acheteur peut passer un marché de services sans publicité ni mise en concurrence préalables ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui ont été confiées au titulaire d'un marché précédent passé après mise en concurrence. Le premier marché doit avoir indiqué la possibilité de recourir à cette procédure pour la réalisation de prestations similaires. Sa mise en concurrence doit également avoir pris en compte le montant total envisagé, y compris celui des nouveaux travaux ou services. Lorsqu'un tel marché est passé, la durée pendant laquelle les nouveaux marchés peuvent être conclus ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du marché initial. - Modalités de présentation des candidature et des offres : voir article 5 du règlement de consultation

Date d'envoi du présent avis à la publication : 24/08/2026